



Date : 28 février 2022

**DEMANDE DE COTATION
RFQ / N°26 UNFPA/CIV/ 2022**

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour la sélection d'une agence de communication pour la remise de matériels au MSHPCMU.

TERMS OF REFERENCE	
Hiring Office:	UNFPA / CÔTE D'IVOIRE
Purpose of consultancy :	<p>Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, la Coopération Coréenne (KOICA) et l'UNFPA se sont engagés pour la mise en œuvre de la troisième phase du projet de lutte contre les fistules obstétricales. Ce projet d'une durée de 4 ans vise à l'institutionnalisation de la prise en charge des femmes porteuses de fistules obstétricales. Il s'inscrit dans le résultat transformateur 1 de l'UNFPA pour le programme 8 relatif à la réduction de la mortalité maternelle. Cependant, la survenue de l'épidémie de la Covid-19 a fortement impacté la mise en œuvre des programmes de santé. Face à cette situation, la Côte d'Ivoire a développé un plan de réponse nationale à laquelle s'est inscrit l'UNFPA Côte d'Ivoire et ses partenaires dont la KOICA. C'est dans ce cadre, qu'elle a contribué à l'acquisition de matériel et équipement pour le renforcement du système de santé, la protection des agents de santé et la continuité des services de santé. Ainsi, cette agence du système des nations unies en Côte d'Ivoire contribue entre autres à assurer la résilience au COVID grâce à la production de protections individuelles par l'implication des femmes ex porteuses de fistules obstétricales dans la production de masques.</p> <p>Le bureau pays de l'UNFPA a acquis des équipements et matériel qu'elle remet au MSHPCMU.</p> <p>Pour une meilleure organisation, une agence de communication sera recrutée.</p>
Scope of work: <i>(Description of services, activities, or outputs)</i>	<p>Sous la supervision et la direction du Spécialiste en communication et Plaidoyer de l'UNFPA, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Réaliser un reportage photo de l'activité▪ Mobiliser la presse pour l'activité :<ul style="list-style-type: none">▪ Télé : RTI1, Business 24▪ Agence de Presse : AIP, APA news▪ Radio : Radio Côte d'Ivoire▪ Presse en ligne : koaci.com, Abidjan.net, Lasynthèse.net, Fratmat.info, CICG, Linfofodrome▪ Presse écrite : Fraternité matin, Notre Voie, Nouveau Réveil, le Patriote



Duration and working schedule:	La période couverte par la mission est le 7 Mars 2022.
Place where services are to be delivered:	La consultance se fera à distance. L'agence de communication travaillera sur les lieux de l'activité le jour de l'évènement.
Delivery dates and how work will be delivered (e.g. electronic, hard copy etc.):	Au terme de la consultance, les livrables attendus sont : Pour les journalistes <ul style="list-style-type: none">15 articles/reportages sont produits et disséminés dans les organes de presse et envoyés par e-mail
Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline:	<ul style="list-style-type: none">La disponibilité des articles et des reportagesLa disponibilité des photosLa version zéro des photothèque électronique
Supervisory arrangements :	Sous la supervision et direction du Spécialiste en Communication et Plaidoyer.
Signature of Requesting Officer in Hiring Office: Date : 24/02/2022	

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

Objectif :

L'objectif de cette Demande de Cotation est d'identifier un prestataire en mesure de fournir à l'UNFPA tous les produits mentionnés ci-dessus. Le vendeur sélectionné sera tenu de fournir ces produits sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au vendeur.

II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous



Nom du contact de l'UNFPA :	<i>FOBA Iris/ Blabou Gertrude</i>
No. de tél. :	+ 225 08080908 /08302877
No. de fax :	+225 20 25 52 22
Adresse e-mail du contact :	foba@unfpa.org / blabou@unfpa.org

La date limite pour envoyer des questions est fixée au plus tard le 1^{er} mars 2022 à 13h . Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

III. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

- a) L'offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications, qui doit se conformer à la clause suivante :
 - Le soumissionnaire n'est pas obligé de soumissionner pour tous les articles
- b) Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le **7 mars 2022 à 17h, heure d'Abidjan (Côte D'Ivoire)**.

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>UNFPA CI</i>
Adresse e-mail du contact :	civ-bid-receiver@unfpa.org

Veillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail — **RFQ 26/UNFPA/CIV/2022** . Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et seront donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l'offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

VI. Attribution

L'UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre a été jugée substantiellement conforme aux documents d'appel d'offres.

VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. **Conditions de paiement**

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d'expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

IX. **Fraude et corruption**

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. **Politique de tolérance zéro**

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. **Contestation de la RFQ**

Si un soumissionnaire pense avoir été traité injustement lors de la sollicitation ou de l'adjudication, il peut envoyer une réclamation directement au Chef de la Division des services d'approvisionnement (procurement@unfpa.org).

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA : [Apkadji Alain, Représentant ai] à l'adresse suivante apkadji@unfpa.org. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. **Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

BORDEREAU DE PRIX

Nom du Soumissionnaire :	
Date de la cotation :	Cliquez ici pour indiquer une date.
Numéro de la demande de cotation :	UNFPA/CIV/RFQ26/2022
Devise de la cotation :	XOF
Durée de validité de la cotation : (la cotation doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)	

Exemple de bordereau des prix

Article	Nom et description du produit	Unité de Mesure	Quantité	Prix à l'unité	Total (XOF)
1					
2					
3					
4					

Commentaires du vendeur :

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **UNFPA/CIV/RFQ26/2022**, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.	
Nom et titre	Date et lieu	

Annexe I : Conditions générales applicables aux contrats : Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).



Fonds des Nations Unies pour la Population
Côte d'Ivoire-Abidjan
Immeuble CCIA -6^{ème} étage -01 BP 1747 Abidjan 01
E-mail: foba@unfpa.org
Site web: www.unfpa-ci.org
